

Bonjour

MAGAZINE
d'INFORMATION
du VALOIS

N°4 - Février 2013

Valois

Rencontre avec votre Communauté de Communes : la CCPV



Chères Valoisienues, chers Valoisienus,

La Communauté de Communes du Pays de Valois a fêté ses 16 ans d'existence début 2013. Née du regroupement des communes des cantons de Betz, Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin, elle a été créée le 1^{er} janvier 1997. La CCPV regroupe 62 communes, pour plus de 22 000 foyers et quelque 53 400 habitants. Belle équipe ! Elle œuvre pour le développement de son territoire. Elle est aussi à l'écoute de ses habitants et les accompagne au quotidien.

Mais au fait, la connaissez-vous vraiment ? Hormis la collecte, le transport et le traitement des déchets, compétence intercommunale bien connue des Valoisienus, saviez-vous qu'elle accompagne les écoliers au Centre aquatique du Valois pour leur séance de natation hebdomadaire ? Connaissez-vous les trois sites d'initiation gratuite à l'informatique qu'elle met à votre disposition ? Ou encore son service d'accompagnement des porteurs de projet qui veulent ouvrir une société ? De plus c'est totalement gratuit.

Je vous invite donc à découvrir le dossier qui lui est spécialement consacré et qui vous permettra de faire plus ample connaissance avec elle.

Vos rubriques habituelles complètent ce numéro. Vous saurez tout sur le recyclage des emballages et papiers, la sauvegarde de petites bêtes qui habitent peut-être chez vous, ou encore d'agréables sorties nature ou culturelles pour profiter pleinement du printemps qui arrive.

Bonne lecture !

Arnaud FOUBERT



Arnaud FOUBERT

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois
Maire de Crépy-en-Valois

SOMMAIRE

ACTUALITÉ 3 > 5

ÉCONOMIE 6 > 7

DOSSIER 8 > 10

ENVIRONNEMENT 11 > 12

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS 13 > 15

VIVRE ICI 16

Surveillez votre
boîte aux lettres !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive parfois que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :
communication@cc-paysdevalois.fr
ou au 03 44 98 30 10



Bonjour Valois vous présente en image les membres de son comité éditorial, en pleine réunion de rédaction. (© CCPV, C. Guérin)

Assis, de g. à d. : le président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, **Arnaud FOUBERT**, et les 5 vice-présidents de la CCPV : **Philippe BOULLAND**, **Anne-Sophie SICARD**, **Hubert BRIATTE**, **Benoit HAQUIN** et **Guy-Pierre de KERSAINT**.

Debout, de g. à d. : **Anne-Claire CHOQUER**, directeur général des services de la CCPV et **Daniel LÉGER**, président de la commission communication.

37, bis rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 61 58 91 92 - Fax : 03 44 87 67 81
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Arnaud FOUBERT
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

Comité éditorial : Philippe BOULLAND, Hubert BRIATTE, Anne-Claire CHOQUER, Arnaud FOUBERT, Caroline GUÉRIN, Benoît HAQUIN, Guy-Pierre de KERSAINT, Daniel LÉGER, Pauline NEUMANN, Anne-Sophie SICARD

© Photos de couverture : CCPV

© Illustration p.6 : ©Max Art Director / p.11 Fotolia+Max Art Director

Éditorial : Arnaud FOUBERT (© CCPV, photosreportage.com)

Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires
N°ISSN en cours



Le Bois du Roi, entre Ormoy-Villers et Péroy-lès-Gombries

ACTUALITÉ

*Certains
d'entre vous ont
peut-être remarqué
les nombreuses banderoles
qui s'affichent à Ormoy-Villers :
" Non à la décharge " .
Mais que se passe-t-il ?... Explications.*

Le Bois du Roi propose de magnifiques promenades aux curieux qui découvriront une faune et une flore tout à fait exceptionnelles. © CCPV, M. Cartigny

Depuis plusieurs années, un projet de centre d'enfouissement dans le Bois du Roi a été lancé. Il s'agit de ré-utiliser une ancienne carrière à ciel ouvert pour y déposer des déchets issus du bâtiment mais aussi en recycler quelques uns sur place. On parle de 300 000 tonnes de gravats par an, pendant 30 ans ; le tout acheminé chaque jour en camion ou en train.

Avant qu'une autorisation d'exploiter de ce type puisse être déposée, les PLU (plan local d'urbanisme) des communes concernées doivent être modifiés. C'est ainsi qu'Ormoy-Villers et Péroy-lès-Gombries ont accompli ces démarches.

La Communauté de Communes du Pays de Valois a un droit de regard sur les PLU de ses communes membres, par son statut de personne publique associée mais aussi pour s'assurer de leur compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) voté en septembre 2011.

S'agissant des modifications demandées par ces deux communes sur l'implantation d'un centre d'enfouissement, la CCPV a émis un avis réservé.

Le Conseil général de l'Oise en revanche, avait inscrit ce projet dans son schéma départemental sur les déchets. Schéma qui a été depuis rejeté par l'État.

Quoi qu'il en soit, avant l'ouverture d'un tel centre d'enfouissement, la procédure administrative est encore longue. Une enquête publique avec étude d'impact sera notamment organisée.

Une nouvelle fois la Communauté de Communes donnera son avis.

Elle sera d'ailleurs très vigilante puisqu'elle gère le schéma d'alimentation en eau potable de son territoire et à ce titre surveille l'environnement.

Les préoccupations touristiques pèseront aussi dans la balance. Le Pays de Valois compte à ce jour 11 sentiers de randonnée, dont il convient de conserver la qualité. Enfin, la CCPV projette d'ouvrir une voie verte d'ici deux ans.

Les 21 km du tracé relieront Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq, avec presque un tiers du parcours dans le Bois du Roi.



En plus d'offrir un espace naturel remarquable, le Bois du Roi recèle bien des curiosités. Ici la pierre au coq. © CCPV, M. Cartigny

Le Musée de l'archerie et du Valois réouvre ses portes...

Un week-end gratuit pour les grands et les petits !

© photos : CCPV, E. Georges
Musée de l'archerie et du Valois, C. Schryve



5 mois pour un musée rénové...

une fermeture annuelle bien employée.

Voilà bientôt 5 mois que l'équipe de la conservation étudie et documente les collections pour renouveler la présentation des œuvres, rénover les salles et concevoir la programmation événementielle de 2013. Le samedi 30 mars 2013, à partir de 14h, le musée sera heureux de pouvoir à nouveau accueillir le public du Pays de Valois dans ses salles, suivant un parcours presque totalement repensé qui dévoile petit à petit des **collections uniques au monde** ! Exceptionnellement, durant tout le week-end de réouverture (samedi 30 mars et dimanche 31 mars), **l'entrée au musée sera entièrement gratuite** pour tous ceux qui souhaitent (re) découvrir la statuaire religieuse du Valois et l'archerie dans toute sa diversité, au fil des époques. L'occasion de voyager au travers des archers venus du monde entier et de découvrir les nombreuses richesses parfaitement conservées dans ce lieu unique en France.

Samedi 30 mars, un nouveau départ

Profitant de ce renouveau, l'exposition intitulée Traditions d'archers sera officiellement inaugurée dès l'ouverture du musée le samedi 30 mars à 14 h, lors d'un vernissage ouvert à tous. Cette exposition, centrée sur le tir à l'arc traditionnel, ses symboles et sa pratique depuis le Moyen Âge, revient sur un patrimoine encore vivace en Picardie, au nord de la France, en Belgique et même en Angleterre. Et pour le plus grand plaisir de tous, à partir de 16h, Marion Roux-Durand, directrice du

musée, proposera une visite commentée de l'exposition. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

Le Musée de l'archerie et du Valois, concrètement ?

Un musée unique en France.

Le Musée de l'archerie et du Valois est installé, depuis sa création en 1949, dans l'ancien château des seigneurs de Crépy-Nanteuil, une imposante demeure médiévale. Le destin de cet édifice fut mouvementé devenant tour à tour le siège administratif et judiciaire du duché de Valois, une prison jusqu'en 1850, un cinéma, une école, un grenier à blé... avant d'accueillir un premier musée avant-guerre consacré aux arts et traditions populaires de la région. Ce n'est finalement qu'à partir de 1949 que ses collections s'orientent vers l'archerie, aujourd'hui encore unique « musée de France » dédié à ce thème. L'archerie fut rapidement rejointe par un fonds d'œuvres tant peintes et gravées que sculptées consacrées à Saint Sébastien, saint patron des archers et désormais véritable trait d'union avec la collection d'art sacré. Aujourd'hui, le musée s'emploie à valoriser ces différentes collections que ce soit par un travail de conservation de fonds ou par le biais d'expositions, de conférences, d'activités pédagogiques et ludiques. Ce programme d'animations variées s'adresse à tous, avec un choix de tarifs accessibles et la gratuité pour les moins de 26 ans.

Ouverture :
tous les jours sauf le mardi : de 14 à 18h

Fermeture hivernale :
du 11 novembre au dernier week-end de mars

Fermé le 1^{er} mai

Rue Gustave Chopinet 60800 Crépy-en-Valois

Tél. : 03 44 59 21 97

musee@crepyenvalois.fr

Tarifs

Gratuit pour les moins de 26 ans

Tarif plein : 4 € / Tarif réduit : 3 €

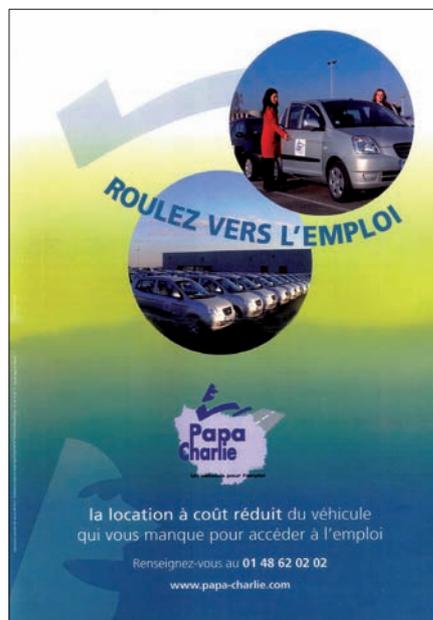
Forfait pour les groupes



Papa Charlie, *une première dans l'Oise !*

Une aide aux transports pour les demandeurs d'emploi et les salariés récents.

Vous êtes en cours de recrutement ou venez juste d'être recruté ? Mais vous n'avez aucun moyen de transport ? L'association **Papa Charlie** a créé, en 1997, un service de location sociale de véhicules. Aujourd'hui, sous l'impulsion de la MIEF Valois Senlis Chantilly, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Valois ont décidé de lancer une première action Papa Charlie sur le territoire. L'objectif ? Permettre aux demandeurs d'emploi du Valois, dépourvus de moyen de transport, de louer des véhicules pour seulement 120 €/mois afin de leur faciliter l'accès à un emploi... Un service unique dans l'Oise !



Contact :

Pour toutes informations ou pour déposer une candidature, contacter Valérie Courtois (03 44 59 44 00) ou se rendre à la MIEF du Valois 14, rue Jean-Jacques Rousseau à Crépy-en-Valois de 8h30 à 17h30

À noter :

La MIEF Valois Senlis Chantilly dispose d'un parc automobile de quatre véhicules dont l'utilisation est uniquement réservée aux trajets domicile / travail.

La durée de la location peut s'étendre de 30 jours consécutifs à 8 mois en fonction du contrat de travail.

Le prix demandé comprend la mise à disposition du véhicule, les frais d'assurance, d'entretien du véhicule et d'assistance en cas de panne ou d'accident.



La MIEF Valois Senlis Chantilly dispose d'un parc automobile de 4 véhicules. © Papa Charlie

Les critères pour postuler, être :

- demandeur d'emploi ou salarié ayant signé son contrat depuis moins d'un mois
- détenteur du permis de conduire (valable sur le territoire français)
- en possession d'un contrat de travail avec prise de fonction de moins d'un mois, ou d'une promesse d'embauche ou accédant à une formation professionnelle
- résidant du territoire couvert par la Communauté de Communes du Pays de Valois, peu doté de transports en commun ou accédant à un emploi en horaires décalés.

Ce qu'ils en pensent...

La mobilité sur notre territoire est une préoccupation constante et une priorité. Notre territoire est vaste et le transport d'est en ouest est parfois compliqué lorsqu'on ne dispose pas de véhicule. Nous invitons les demandeurs d'emploi à se rapprocher de la MIEF pour faire acte de candidature.

Arnaud Foubert, président de la Communauté de Communes du Pays du Valois

Depuis plusieurs années, nous sommes sensibles à la problématique des déplacements des demandeurs d'emploi sur le territoire. Nous avons eu échos du projet Papa Charlie sur Roissy et de son efficacité. Nous espérons que ce premier test sur le territoire du Valois, permettra à des personnes isolées d'accéder à un emploi.

Philippe Boulland, président de la MIEF Valois, Senlis, Chantilly

MIEF, Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation, Mission locale

www.senlis.maison-emploi-formation-oise.fr • Chantilly, Tél. : 03 44 56 82 05 • Senlis, Tél. : 03 44 31 91 02

Betz (antenne) : Tél. : 03 44 39 03 10 • Crépy-en-Valois (antenne) : Tél. : 03 44 59 44 00 • Nanteuil-le-Haudouin (antenne) : Tél. : 03 44 39 88 88

La CCPV organise la troisième édition d' "Ils entreprennent dans le Valois"

La CCPV et plus particulièrement son service développement économique reçoit et accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprise, du développement de leur idée à la finalisation de leur projet.

La CCPV et Oise-Est Initiative, 10 ans de partenariat.

Depuis plus de 10 ans la CCPV est partenaire de la plateforme d'initiative locale Oise-Est Initiative. Elle peut ainsi proposer des prêts à taux 0 aux porteurs de projet. Le but de ces prêts est de conforter l'apport personnel du créateur et de lui faciliter l'accès au prêt bancaire.

En 2012, 16 projets financés et 40 emplois créés ou maintenus.

En 2012, la CCPV a permis, via Oise-Est Initiative, le financement de 16 projets sur son territoire pour un montant de 180 500 €. Ce qui a facilité l'obtention de plus d'1,4 millions d'euros de prêt bancaire.

Par le biais de ce partenariat, la CCPV aura contribué à la création ou au maintien de 40 emplois et à la formation de 6 apprentis sur le Valois. Elle a également permis l'implantation d'enseignes nationales.



Les créateurs et repreneurs d'entreprise lauréats 2011. © CCPV, A. Pilet

Le 11 avril 2013 aura lieu la troisième édition d' "Ils entreprennent dans le Valois".

Organisé à Crépy-en-Valois, cet événement mettra à l'honneur les 16 porteurs de projet financés en 2012 (8 créations, 7 reprises et 1 développement d'activité).



En 2013 la plateforme Oise-Est Initiative organise les 5^e Trophées de l'initiative.

Un créateur aidé par la CCPV et l'association représentera le territoire du Valois.

Le mot de l'élue



Malgré une année difficile économiquement, la CCPV continue d'aider les entrepreneurs à se lancer sur son territoire. Ils seront ainsi mis à l'honneur pour leur esprit d'initiative et leur réussite lors de la troisième édition d' "Ils entreprennent dans le Valois".

Anne-Sophie SICARD, vice-présidente de la CCPV en charge du développement économique.

Les chiffres-clés en 2012

100 porteurs de projet reçus et accompagnés par la CCPV

16 projets aidés financièrement

180 500 € prêtés par Oise-Est Initiative

40 emplois créés ou maintenus

1,4 millions d'euros prêtés par les banques

Coup de projecteur sur une créatrice aidée par la CCPV

H²HOME CONCEPT : UN RÊVE D'ENFANT DEVENU RÉALITÉ

Hélène HATON, architecte d'intérieur, est attirée par ce métier dès son plus jeune âge. Suivre des études dans ce domaine est donc une évidence. Pendant son cursus, elle apprend ainsi à conjuguer au mieux fonctionnalité et esthétique.

Son parcours s'étoffe par la suite avec des connaissances plus techniques qu'elle acquiert notamment au sein d'une entreprise pendant plusieurs années. Quand la société ferme ses portes, Hélène HATON décide alors de lancer sa propre affaire : l'entreprise H²Home Concept est créée début 2012.

« Je connaissais la pépinière d'entreprises 'Espace Valois Entreprendre' du Plessis-Belleville. À une période, j'ai en effet été salariée de l'une des entreprises hébergées. Avec un loyer abordable, des services ainsi qu'un accompagnement très utile pour les créateurs d'entreprise, c'est naturellement que j'ai souhaité installer mon activité dans ces locaux. Autre avantage : la séparation de la vie privée et de la vie professionnelle grâce à un bureau qui n'est pas au domicile. Cela donne également de la crédibilité aux yeux des clients. »

Plus d'infos sur la pépinière Espace Valois Entreprendre : 03 44 60 68 68

Hélène HATON nous a reçus dans le bureau qu'elle occupe à la pépinière. Pour la contacter et en savoir plus sur les prestations qu'elle propose : www.h2home-concept.com

ÉCONOMIE



© H. Haton

KOIKIBOOK Services : découvrez l'annuaire en ligne de tous les services.



La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCI) a lancé le premier annuaire en ligne regroupant tous les prestataires de services du département (immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés dans l'Oise).

Il rassemble toutes les entreprises de services à la personne et de services aux entreprises... Que vous soyez particulier à la recherche d'une personne pouvant

assurer le soutien scolaire de vos enfants ou professionnel à la recherche d'experts en mesure de répondre à vos demandes, KOIKIBOOK Services est là !

Alors rendez-vous dès maintenant sur www.koikibook.fr

VOTRE CONTACT

Envie de vous lancer ?

Ouvrez votre société dans le Pays de Valois !

Un interlocuteur privilégié, un guichet unique pour vous accompagner.

L'équipe du service développement économique de la CCPV vous accueille et vous informe gratuitement,

- > Qualification de votre besoin,
- > Recherche de solutions (implantation, financement...),
- > Mise en relation avec des partenaires.

Elle vous conseille sur les méthodes les mieux adaptées pour vous lancer ou vous développer.

**N'attendez plus, contactez-les : Tél. : 03 61 58 91 90
économie@cc-paysdevalois.fr**

ABONNEMENT

« Développement économique du Pays de Valois »

Pour ne rien rater de l'actualité économique de votre territoire, abonnez-vous à la newsletter :
www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php

L'équipe éco de la CCPV (de g. à d.) :
Éloïse COUTEAU, chargée du pôle création et reprise d'entreprise
Julie MAHÉ, responsable du service
Isabelle VINCENT, collaboratrice



© CCPV, A. Piret

DOSSIER



Le Centre aquatique du Valois

... et les compétences optionnelles

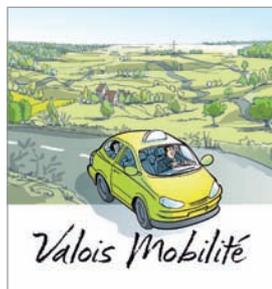
La Communauté de Communes du Pays de Valois a également décidé d'exercer des compétences dites optionnelles.

Aussi, elle s'engage à protéger et mettre en valeur l'environnement en gérant la collecte des déchets ménagers et l'assainissement autonome (SPANC) et en étudiant les problématiques liées à l'eau potable, ou encore à construire et entretenir les équipements et services culturels et sportifs.

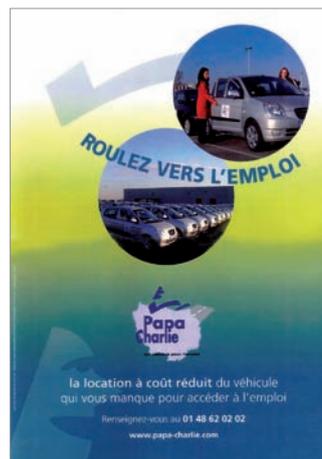
L'exemple le plus représentatif est certainement l'ouverture du Centre aquatique du Valois qui a enregistré, en 2012, plus de 228 000 entrées. La CCPV se charge également de réaliser des actions de développement des loisirs touristiques au travers, entre autres, de la création, du balisage et de l'entretien des circuits de randonnées.

Enfin, votre Communauté de Communes développe les sites d'initiation aux technologies de l'information (Picardie en ligne) et œuvre quotidiennement en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Récemment, les élus de la Communauté de Communes, sous l'impulsion de la MIEF Valois Senlis Chantilly, ont décidé de lancer une action unique dans l'Oise, l'opération *Papa Charlie*.

Dans tous les cas et ce pour toutes les actions mises en place, la CCPV œuvre dans un seul et unique but : favoriser et aider au développement du Pays de Valois.



Transport à la demande



Interventions musicales dans les écoles.



Emballages et papiers... *que deviennent-ils après le tri ?*

Depuis le 15 juin 2012, de nouvelles consignes de tri sont mises en application. Maintenant, tous les emballages en plastique sans exception sont à jeter directement dans le bac ou le sac jaune (sacs en plastique, pots de yaourt, tubes de dentifrice,...). Et votre geste est indispensable car vous êtes le premier maillon de la chaîne ! Mais savez-vous ce que deviennent ensuite vos emballages et papiers triés ? Y-a-t-il une seconde vie pour eux ? La réponse en images...

Le 1^{er} maillon de la chaîne, c'est vous !



De drôles de p'tites bêtes habitent chez vous ?

Un dragon, dans mon jardin ?

C'est le titre d'une opération lancée par l'Union régionale des CPIE (URCPIE) de Picardie qui vise à dresser l'inventaire des crapauds, grenouilles et autres tritons qui vivent peut-être dans la mare de votre jardin.

Protégez-le !

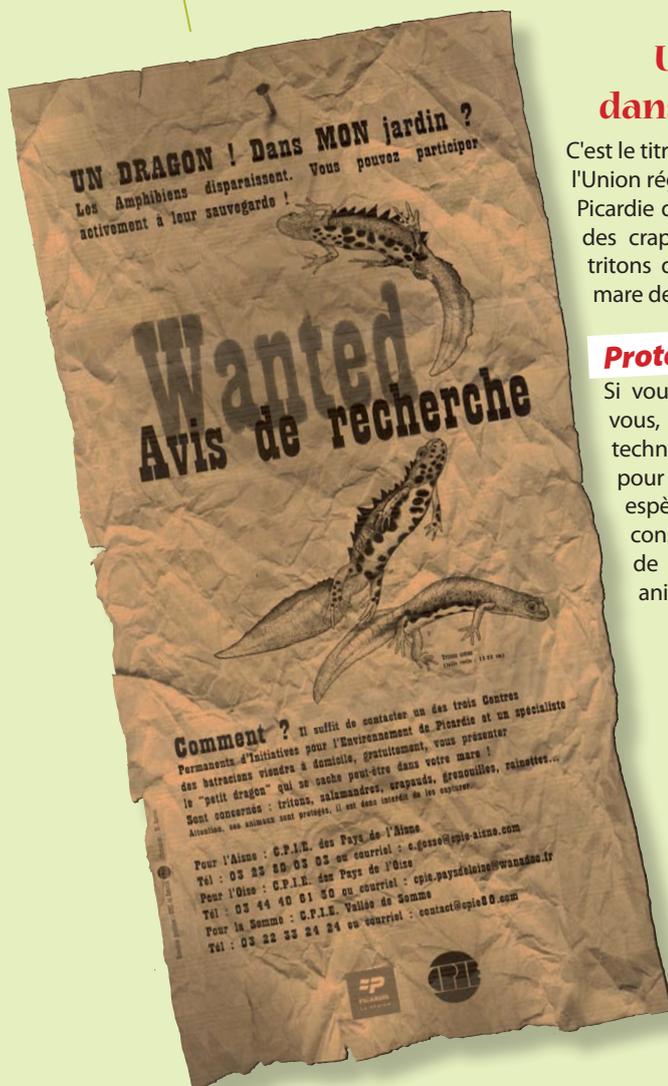
Si vous avez des batraciens chez vous, vous pouvez contacter un technicien qui viendra sur place pour identifier précisément les espèces et vous donner quelques conseils qui vous permettront de conserver l'habitat de ces animaux menacés et protégés.

Véritables indicateurs biologiques de la qualité du milieu, les amphibiens permettent de diagnostiquer la richesse du patrimoine naturel que recèle peut-être votre mare.

Cette opération d'inventaire et de sensibilisation basée sur le volontariat permettra, entre autres, de collecter de nombreuses informations sur la répartition des différentes espèces.

Si vous êtes propriétaire d'une mare, n'hésitez pas à contacter :

Karen Charles
CPIE Pays de l'Oise
Tél. : 03 44 40 61 30
cpie.paysdeloise@wanadoo.fr



Opérations organisées sous l'égide de l'URCPIE.

Une dame blanche dans mon grenier ?

Les rapaces nocturnes sont menacés. Vous pouvez participer activement à leur sauvegarde !

Comment ? Il suffit de contacter dans l'Oise le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et un naturaliste viendra à domicile, gratuitement, vous présenter ce « visiteur du soir » qui a élu domicile dans votre grenier ou dans votre jardin.

Sont concernés : chouettes et hiboux qui peuplent vos habitations et leurs abords...

Ne les capturez pas !

Attention, ces animaux sont protégés, il est donc interdit de les capturer.

Si vous avez chez vous des rapaces nocturnes, n'hésitez pas à contacter :
Éric Morel - CPIE Pays de l'Oise - Tél. : 03 44 40 61 30 - cpie.paysdeloise@wanadoo.fr



Les MusiVales, ... demandez le programme !

13

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS

Réservation : service culturel de la CCPV (Tél. : 03 44 88 05 15)

À l'occasion de la 10^{ème} édition des MusiVales, la saison musicale du Pays de Valois promet, en ce début d'année 2013, de nombreux moments de partage. Petit tour d'horizon des différentes manifestations...

Samedi 16 mars
20h30

Orchestre de Picardie
Direction : David Walter



Du Classique à nos jours
Mozart, Dvořák,
van Beurden, de Falla

Autant comme hautboïste que comme chef d'ensemble ou (remarquable) arrangeur, la réputation de David Walter n'est plus à faire. C'est autour d'un programme particulièrement coloré qu'il a réuni ses chers instruments à vent, avec notamment la magnifique Sérénade de Dvořák. Et il faudra accorder une attention spéciale à la transcription pour vents du miraculeux chef-d'œuvre de Manuel de Falla, l'Amour sorcier.

Péroy-lès-Gombries
Salle municipale

Samedi 6 avril
20h30

Dan Dery &
Wilfrid Humbert



Johannes Brahms
Trois sonates
pour violon et piano

Trois sonates, trois chefs d'œuvre que Schumann qualifiera de "symphonies déguisées", ces trois sœurs ont en commun le lyrisme maîtrisé de Johannes Brahms, mais elles ont chacune leur petit caractère : la première, pastorale et idyllique ; la seconde, aimable et poétique ; la troisième - sans doute la plus connue - mélodique, brillante et parfois même puissante.

Marolles / Salle municipale

Samedi 4 mai
20h30

Music Trio
Thierry Boiteux, flûte
Michel Tavernier, basson
Martine Jacotin, harpe



**Marin Marais, W.A. Mozart,
G. Bizet, J.G. Albrechtberger,
Paul Frommer etc.**

Le flûtiste Thierry Boiteux est un chambriste reconnu à travers le groupe Confluences (CD Flûte-guitare chez Harmonia Mundi), formation à géométrie variable dont il est membre fondateur depuis 1996. Au basson, Michel Tavernier, soliste de l'orchestre de la Garde républicaine et des concerts Lamoureux, est un fidèle des MusiVales. Il fut l'invité des plus grands orchestres parisiens et se produit régulièrement en quintette et avec le Music Trio. Martine Jacotin poursuit quant à elle une brillante carrière au sein des plus prestigieux orchestres français : Pro Arte de Paris, Orchestres de Bordeaux, du Capitole (Toulouse), de Radio-France etc. Particulièrement équilibrée, cette formation permet de confier l'assise harmonique au basson, la virtuosité mélodique à la flûte et le développement polyphonique à la harpe.

Auger-Saint-Vincent / Église

Samedi 15 juin
20h30

Femmes au XIX^e siècle
Dan Dery, violon
Hélène Hucher, violoncelle
Wilfrid Humbert, piano
Bernard Namura, comédien



**Fanny Mendelsohn,
Clara Schumann,
Louise Farrenc, Georges Sand
et Camille Claudel**

Quatre artistes complices par la musique et la littérature se penchent sur les créations de quelques femmes du XIX^{ème} siècle. "Quelques" car elles sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne peut l'imaginer a priori. De Fanny Mendelsohn, sœur de Félix et quelque peu dans son ombre, à Georges Sand, indépendante et marginale, en passant par Clara Schumann et sa carrière de soliste et Louise Farrenc, professeur de piano au Conservatoire de Paris (!), la liste est fascinante et nous réserve bien des émotions esthétiques servies par un comédien et trois chambristes en trio violon, violoncelle et piano.

Versigny

Crédits :

- Responsable programmation et rédactionnel : Hélène Hucher
- Photos : D. Walter : Christophe Alary - W. Humbert : Ludovic Leclercq
- D. Dery : Denis Hayoun - H. Hucher, B. Namura : Dominique Kinic
- J. Brahms : domaine public
- Music Trio : collection personnelle des artistes.

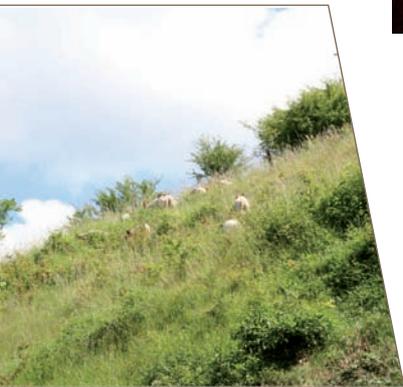
Découvrez, participez... Les rendez-vous Nature



1



2



3



4



5

Le marais de Bourneville
Un témoin des anciens paysages de la vallée de l'Ourcq

Le marais de Bourneville est un ensemble de 6 étangs situés en bordure du canal de l'Ourcq, en amont de Valois. Les étangs sont d'anciennes fosses de tourbage aux formes géométriques, issues de l'exploitation de la tourbe au début du XIX^e siècle. Suite à l'abandon de cette activité, et en l'absence d'entretien, le marais a peu à peu été reconquis par la végétation. Afin de conserver ses richesses naturelles, le site est aujourd'hui géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Les tourbières menacées
Le marais de Bourneville est l'un des derniers témoins des nombreux marais qui jadis parsemaient toute la vallée. Au cours du XIX^e siècle, plantations, drainage et aménagements hydrauliques ont modifié la nature de la vallée et ont conduit à la disparition progressive de ces zones humides. Avec elles ont disparu des espèces de faune et de flore qui trouvent aujourd'hui refuge au marais de Bourneville. Ce dernier constitue ainsi un atterrage fort de patrimoine du Valois avec la présence de 5 espèces végétales rares et protégées par la loi en Picardie, et pas moins de 27 espèces de Hélistes, dont la très rare *Leucorhina* à large queue. Cette originalité a justifié la prise d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en 1994.

De nécessaires travaux de restauration et d'entretien
Afin de conserver les richesses naturelles liées à cette tourbière, une gestion adaptée est nécessaire. Les travaux mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie tentent comme le comblement des étangs, l'embroussaillage des rives et surtout des treublants. Des seuils hydrauliques ont par exemple été installés afin de conserver un niveau d'eau suffisant pour maintenir l'activité de la tourbière. L'entretien du site par le Conservatoire et la Commune permet également d'accueillir les visiteurs tout au long d'un sentier de découverte.

Vie et dispersion d'une tourbière
La tourbière est constituée par l'accumulation de tourbe. Cette dernière est formée par la décomposition incomplète de végétaux morts (principalement des sphaignes) qui restent en place au lieu d'être décomposés. Les tourbières sont donc des écosystèmes à croissance très lente. Elles sont caractérisées par une végétation de tourbière et un sol acide.

Attention !
Avertissement : les "tourbières" sont fragiles. Pour votre sécurité, mais aussi pour celle de la tourbière, il est interdit de marcher sur les tourbières. Les dégâts matériels sont évitables, mais il est impératif de respecter la faune et la flore et de ne rien laisser sur le site après votre départ.

Marolles Oise Picardie

6

Dimanche 7 avril à Rouville, découverte et restauration des landes de Rouville.

Abattage, débroussaillage, arrachage, décapage... venez prêter main forte lors du chantier nature pour restaurer les landes de Rouville.

Un chantier nature organisé en collaboration avec la commune de Rouville.

Prévoir des chaussures de marche et son pique-nique.

Rendez-vous à 9h30 à la mairie.

Samedi 25 mai à Rocquemont, découverte des oiseaux.

À Rocquemont, site habituellement fermé au public, Thierry Decouttère, conservateur bénévole du site, vous accompagne à la rencontre des oiseaux, des insectes et du patrimoine naturel.

Une sortie organisée en collaboration avec la commune de Rocquemont et le propriétaire privé du site, dans le cadre de la Fête de la Nature.

Prévoir des chaussures de marche.

Rendez-vous à 10h à l'Église.

Dimanche 30 juin à Marolles, sur les pas du P'tit Léon.

Tiens, mais où est le P'tit Léon ? Caché derrière cet arbre ? À vous de trouver où est caché le P'tit Léon par cette découverte guidée du marais de Bourneville et du sentier aménagé.

Une sortie nature organisée avec la commune de Marolles.

Prévoir des chaussures de marche.

Rendez-vous à 14h30 au parking de l'ancienne scierie.



Inscription obligatoire, contacter Clémence :

Tél. : 03 22 89 84 29 / 06 07 30 41 61
c.lambert@conservatoirepicardie.org

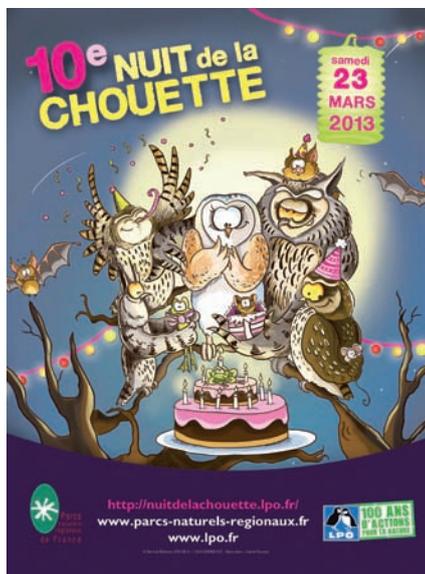
Si le nombre de participants est insuffisant, le chantier sera annulé. Les personnes inscrites seront prévenues au plus tard la veille.

Nuit de la Chouette ...

15

10 ans déjà !

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS



Un évènement national exceptionnel.

Samedi 23 mars 2013, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Oise (LPO) organise la 10^{ème} Nuit de la Chouette.

Mais qu'est-ce que c'est ? Tous les deux ans, et depuis maintenant 10 ans, la LPO et la Fédération nationale des parcs naturels régionaux de France organisent conjointement cet évènement national exceptionnel. L'objectif ? Partir à la découverte du mode de vie des chouettes et des hiboux pour apprendre à les connaître. Le tout dans le but précis de sensibiliser le grand public sur les dangers qui menacent aujourd'hui ces oiseaux de nuit et de présenter les actions menées ou à mener pour les sauvegarder. Comme à chaque fois, le Pays de Valois s'associe à ce grand évènement.

Animations et sorties nocturnes...

N'hésitez pas à vous renseigner ! À l'occasion de la 10^{ème} Nuit de la Chouette, des animations ou encore des sorties nocturnes sont peut-être organisées près de chez vous...

Pour tous renseignements, contactez l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne :
Tél. : 03 44 59 03 97 - otcrepyvalois@wanadoo.fr

À RETENIR

L'Oise verte & bleue, un évènement grandeur nature !

Les **samedi 1^{er} et dimanche 2 juin**, à l'occasion de la 8^{ème} édition de *L'Oise verte & bleue*, les bénévoles du département partageront leur regard passionné et insolite du Pays de Valois. Durant ce week-end, des rencontres sont organisées pour permettre à tous de (re)découvrir l'Oise au fil des animations et des visites, toujours plus nombreuses grâce à l'implication croissante des communes et du tissu associatif. Rendez-vous donc le premier week-end de juin pour tous les curieux qui souhaitent profiter de ce temps unique d'échanges autour du patrimoine isarien.

Envie d'en savoir plus sur le programme des festivités ?

- Office de tourisme (7, rue de Soissons à Crépy-en-Valois) : 03 44 59 03 97 ou otcrepyvalois@wanadoo.fr.
- Site internet L'Oise verte & bleue : www.oise-verteetbleue.com

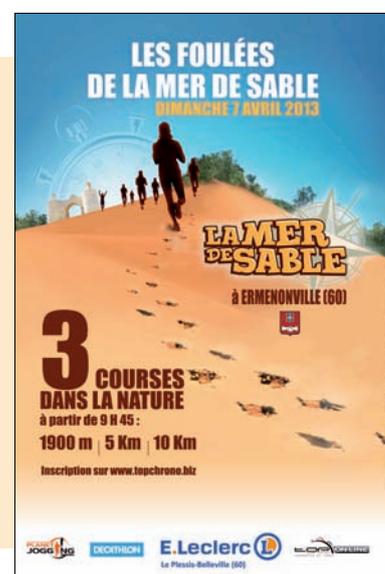
Nouveau! Les foulées de la Mer de sable

Dimanche 7 avril 2013, à partir de 9h45

Pour la première année, le célèbre parc d'attractions d'Ermenonville organise trois courses à pied. Les concurrents s'affronteront sur trois distances : 1,9 km, 5 km et 10 km. Jeunes et adultes peuvent participer.

Date limite des inscriptions : 30 mars 2013.

Renseignements et inscriptions : www.topchrono.biz



Destination Acy-en-Multien !



VIVRE ICI

Vous trouverez Acy-en-Multien au sud est du Pays de Valois, dans le canton de Betz. Madame le Maire, Monique Petit, nous a recus et nous avons évoqué la dynamique qui anime sa commune.

© Acy-en-Multien, mairie.

Bonjour Valois - *Ce qui surprend en arrivant ici, c'est la vie autour de la place centrale. Que de commerces ! C'est assez singulier pour une commune de moins de 800 habitants d'avoir autant d'enseignes. Comment expliquez-vous cela ?*

Monique Petit - Acy-en Multien a toujours compté un nombre important de magasins. La raison n'est pas vraiment connue. Aujourd'hui, dix commerces et deux cafés, dont l'un avec la presse et l'autre avec le PMU et la Française des jeux, sont installés. On trouve de tout à Acy : boulanger, boucher-traiteur, alimentation générale, pharmacie, vétérinaire, banque, magasin de vêtements, agence immobilière, coiffeur, agence postale. Cela contribue grandement à la vie locale. Les habitants convergent vers la place centrale qui devient de fait un lieu de vie et d'échanges. J'aimerais compléter la liste avec l'installation d'un médecin généraliste.

BV - *Quel est actuellement, le projet phare de la commune ?*

MP - La construction de deux lotissements, amenant de nouveaux enfants, a nécessité la construction, sur un terrain communal, d'un bâtiment qui abritera le restaurant scolaire et la garderie pour les élèves de notre RPI Acy / Rosoy-en-Multien. 162 enfants y sont scolarisés en maternelle et primaire. Dans l'attente de la livraison de ce nouveau local, les enfants déjeunent dans la salle des fêtes de Rosoy-en-Multien. Ce projet a nécessité deux ans de préparation administrative et a mobilisé bon nombre de personnes. Nous espérons que cette réalisation sera terminée pour la rentrée scolaire 2013/2014 et qu'elle

donnera toute satisfaction aux familles. Toujours sur le registre petite enfance, la municipalité a investi, en 2011, dans une aire de jeu pour enfants dernière génération.

BV - *Organisez-vous des manifestations festives ?*

MP - Figurez-vous que nous n'avons pas de salle des fêtes. Mais cela n'entache pas les projets. Nous utilisons un chapiteau pour différentes manifestations. Plusieurs fêtes se déroulent dans l'année organisées par le Comité des Fêtes : chasse aux œufs de Pâques, traditionnelle brocante de la Pentecôte avec défilé de chars décorés et fête foraine, et en partenariat avec la commune le feu de la Saint Jean et feu d'artifices du 14 juillet. Dans la salle communale sont néanmoins organisés, le repas de Noël pour les anciens, avec distribution d'un colis et le goûter de Noël des enfants. Nous avons un comité des fêtes particulièrement actif qui organise aussi des sorties thématiques telles que la braderie de Lille ou les marchés de Noël. C'est une chance pour nous d'avoir des bénévoles motivés qui contribuent à animer nos bourgs. C'est aussi grâce à eux que nous pouvons proposer une bibliothèque municipale. Créée en 2001, elle compte aujourd'hui 90 adhérents et est ouverte tous les lundis, mercredis et samedis. Le renouvellement des livres se fait en partenariat avec le Conseil général « bibliobus ». Je profite de l'occasion pour inviter les nouveaux Acéens à se joindre à eux.

BV - *Que pouvez-vous nous dire de votre patrimoine bâti ?*

MP - Nous avons notre église de style

roman-gothique bâtie dès le XI^{ème} siècle, elle est inscrite aux Bâtiments de France. Pour sauver ce patrimoine nous avons contacté des entreprises afin de monter un dossier, dans un premier temps pour sécuriser la plus ancienne voute à l'intérieur et ensuite la restauration complète s'étalera sur plusieurs années. J'espère que nous serons aidés par l'obtention de subventions demandées auprès des différents organismes concernés.

Enfin nous avons, rue du vieux colombier, une tour qui servait autrefois de prison.

BV - *Et les loisirs ?*

MP - Un camping au bord de la Gergogne situé dans un ancien moulin accueille toutes les personnes aimant la tranquillité et les promenades.

Il sera bientôt possible d'emprunter un nouveau sentier de randonnée balisé, Panorama sur le Multien, qui fait partie de la série des randonnées en Valois mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Acy-en-Multien - 782 habitants

**Délégués communautaires CCPV :
Annick Mortier et Monique Petit**

<http://acy-en-multien.fr>

notre actualité

Suivez

